

Genre du véhicule Châssis de camion		Marque de fabrication T H A M E S - TRADER		Type 3 0 - 4 (138") moteur à essence		Modèle année 1958	Désignation-type N° 2 5 4 0 - B	
Caractéristiques "30" centre grille radiateur - "4" latér.s/ailes avant.-Direction avancée.								
Moteur à essence de 4 cyl. Empattement 3'505 mm Carburant essence						Nombre de cylindres 4		
Constructeur du châssis FORD Motor Company Limited, Dagenham (GB)								
N° du châssis frappé à gauche à l'avant latér.s/longeron et sur plaque du constructeur								
N° du moteur frappé à droite, à l'avant latéralement s/bloc-moteur								
Type du moteur 4 Cyl. - Petrol-Engine "Dagenham-Built" (OHV)								
Position du mot. à l'avant Frein-moteur -								
Cylindrée 3'260		cm ³ Frein de remorque -		Dimensions ext. en mm				
Temps 4		Transmission mécan.synchron. Truitt/Cabest. -		Longueur châss. 6'220				
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 4 +)		Crochet de rem. -		Largeur 2'200/ 2'120		
Entraînement s/roues AR		Vitesse en 1 ^{re} -		Voie avant 1'810		Hauteur cab. 2'290		
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. -		Voie arrière 1'690		Empattement 3'505		
Nombre de pneus 6		Bicques différentiel -		Diam. de bras. 14.35/13.75		Pente à faux arr. 1'540		
Frein à pied hydraul., à expans. interne avec servo à dépression, sur toutes les roues								
Frein à main mécan., à expans. interne, câble/tringles, sur les roues arrières								
Poids		avant		arr.		total		Pneumatiques
A vide av. cab. 1'185		1'115		2'300		Dimenslon		7.00-20
Charge utilis		selon exécution		Charge pneu		1'050		1'050
Total		-		-		6'187		Larg. bd. roul.
Garantie de fabr.		2'268		4'309		6'187		Pression spec.
Poids max. garanti pr. train roulant		-		-		-		-
Direction: position		à gauche - direction avancée		Marque du moteur		FORD (GB)		Nombre de portes 2 (cabine)
Allègèrè		9 5		Course		1 1 5		C. V. Impôts 16,65/70 SAE
Forme de la carrosserie cabine avancée, fermée								
Nombre de places: total		2		(avant 2 milieu - arr. -)		Places debout -		
Siège arrière		-		Siège-car		-		

**))

Phares: marque	2/ LUCAS "Continental HL" *	Indicateurs de direction	4/ clignoteurs av. lampe-témoin AV= séparés s/ailes (orange) AR= séparés (orange)
Feux de croisement	2/ Bilux		
Feux de position	2/ à côté des phares	Ecran-glace	2/ à dépression
Phare brouillard	-	Avertisseur	1/ électrique (1-ton)
Feux arrière	2/ combinés (rouge)	Rétroviseur	2/ à l'ext. cabine de chaque côté
Réfecteurs	2/ comb. av. feux AR (rouge)	Indicateur de vitesse	cadran km/h
Feu stop	2/ comb. av. feux AR (rouge)	Figures de radiateur	Aucune
Eclairage N° de contrôle	1/ comb. à gauche pr. plaque haute		
Phare marche arrière	-		
Equipement électrique	12 Volts		
Mesure du bruit	85 PPMdB dB à 2'800 T/min. ***)		

Observations et exceptions

- *) Equipement : est modifié ou complété lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé par l'expert cantonal lors de l'immatriculation individuelle.
- **) Indicateurs de direction : les clignoteurs doivent être équipés d'ampoules de 15 Watt maximum, ceci afin d'éviter qu'ils éblouissent.
- ***) Tuyau d'échappement : est ralongé par l'importateur jusqu'au bord arrière du véhicule.
- +) Transmission : sur demande avec pont arrière à double démultiplication (EATON électrique)

Lieu et date de l'expertise-type Zurich, le 16.4.1958

La Commission d'expertise-type